



215 Ch de Gibbes 13248 Marseille Cedex 20  
Tel & fax : 04-91-63-31-70 / egtcaf13@tele2.fr



## **DECLARATION COMMUNE DES SYNDICATS CGT ET UGICT SUR LE RSA LORS DU SEMINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12/01/09**

Ce séminaire sur le RSA a fait l'objet d'une présentation technique par M. ORLANDINI, alors même que les décrets d'application de la loi ne sont toujours pas parus.

La seule indication donnée par la Direction concernant les effectifs pour faire face à cette charge supplémentaire, sachant que les CAF auront en charge la gestion et l'instruction des demandes de RSA, est l'embauche de 30,5 techniciens conseils et aucune embauche de travailleurs sociaux !!!

Par ailleurs la CAF des BDR, dans le cadre de ce dispositif, va accueillir 27 784 nouveaux allocataires.!

Nos organisations syndicales ont tenu à réagir en faisant la déclaration suivante :

« En préalable, nous voudrions informer le CA qu'au moment même où se tient ce séminaire, se tient une Assemblée Générale du personnel du service EOLE, service des entrées, en grève reconductible depuis le 22/12/08, grève qui a des conséquences importantes au niveau des districts

- fréquentation accrue dans tous les lieux d'accueil, pressions pour les personnels, conséquences pour les allocataires, retards dans les traitements de dossiers-. Alors que la généralisation du RSA n'a pas encore démarré, la Direction recourt déjà durant 3 samedis aux heures supplémentaires. Il est donc évident que les 30,5 embauches annoncées sont pour nous largement insuffisantes.

Sur le RSA, sans revenir en détail sur le fond, nous rappelons l'opposition de la CGT nationalement sur un dispositif qui contrairement à ce qui est déclamé ne résoudra pas la pauvreté mais bien au contraire va institutionnaliser la précarité, développer le sous-emploi : c'est un dispositif qui va constituer une aubaine pour les employeurs; l'émiettement du travail va s'accroître, et une politique salariale de régression pour l'ensemble du monde du travail risque de s'opérer.

Par rapport au RMI - prestation de solidarité, avec un principe d'universalité de l'accès aux droits où l'on était davantage dans la compassion vis-à-vis des personnes les plus vulnérables, le RSA introduit pour ces publics une injonction à devenir autonomes.

« En finir avec l'assistance », tel a été le lancement médiatique du RSA par l'Etat. On voit d'ailleurs l'illustration du changement qui va s'opérer notamment pour les bénéficiaires de l'API qui, jusqu'à présent percevaient cette prestation sans aucune contrepartie : le RSA introduit en quelque sorte une « double peine » puisque l'accompagnement vers l'emploi préconisé ne s'accompagne pas par l'Etat de la levée des freins en particulier les carences en matière de modes de garde, de logements.

Le Président de l'observatoire national de l'action sociale décentralisée à propos du RSA a déclaré : « Ce dispositif n'est pas en soi la réponse à la pauvreté et à l'exclusion et requiert conjointement le développement de l'offre d'emplois. »

Le fait nouveau depuis le vote du RSA c'est la crise grave que traverse notre pays – notamment aggravation du chômage - qui vient fortement déstabiliser la finalité même du RSA avant sa généralisation.

Le 29/08/08, le CA de la CNAF insistait sur la nécessité d'accorder à la Branche Famille les moyens humains, financiers et logistiques pour répondre aux charges induites par la mise en œuvre du RSA ( 2000 embauches selon le Président de la CNAF et les services techniques de la CNAF)

Or, depuis la nomination d'un nouveau directeur à la CNAF– émanant du cabinet du Ministre Xavier BERTRAND-, la secrétaire d'Etat à la Famille –Nadine MORANO– les chiffres ont été revus à la baisse puisque aujourd'hui on ne parle plus que de **867 embauches de techniciens pour faire face aux 800 000 nouveaux allocataires et gérer une prestation particulièrement complexe nécessitant des besoins en formation pour l'ensemble du personnel.**

Cela va se traduire par une charge énorme pour les personnels des CAF.

Il y a un grand risque que la Branche famille ne soit pas en mesure ni techniquement ni, humainement de prendre en charge cette nouvelle mission dans les délais retenus.

A la CAF 13, la Direction dans ses vœux au personnel parle de « défi » pour évoquer le RSA. La question que l'on peut se poser est de savoir si ce n'est pas plutôt l'Etat qui lance un défi à la Branche Famille ? Nos organisations syndicales seront vigilantes à ce que les personnels – administratifs et sociaux - n'endossent pas la responsabilité de ce qui incombe justement à l'Etat et aux politiques publiques .

Au niveau du travail social, les travailleurs sociaux, même s'ils jouent un rôle dans le cadre de l'accompagnement social, la « levée des obstacles » ( mode de garde, habitat, économique, emploi...) ne peut être considérée comme relevant de leur responsabilité.

Enfin, au départ, il devait s'agir d'une expérimentation sur 3 ans ce qui aurait sans doute permis une réelle évaluation ; or, la précipitation de la généralisation par l'Etat évacue toute idée d'évaluer le dispositif qui risque d'accroître l'exclusion notamment des allocataires les plus éloignés de l'emploi. Il est important de pouvoir poursuivre l'accompagnement social de ces publics.

La CGT et l'UGICT de la CAF 13, organisées en réseau des CAF, sont particulièrement mobilisées sur ce dossier. »